

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Éditorial de "la lettre de D&S" n°8 - 25 janvier 2010

Fin de la retraite à 60 ans ou mobilisation décisive ?

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : dimanche 24 janvier 2010

Démocratie & Socialisme

Il aura suffi de quelques mots pour que l'écho soit d'une ampleur considérable. En finir avec le droit à la retraite à 60 ans ? La réponse ne pourrait être que oui. D'une certaine manière, on assiste au même déferlement médiatique que lors du référendum sur le TCE.

Un référendum social majoritaire sur cette question est donc l'horizon quasi naturel en réponse à la volonté d'allonger l'âge de départ en retraite. La déferlante médiatique n'a qu'une fonction : faire sauter le tabou de la retraite à 60 ans, le tabou d'un régime à prestations définies et aller vers une retraite par points comme les Assurances savent en faire à partir des tables de mortalité.

Les dirigeants socialistes qui s'expriment en ce sens n'ont aucun mandat pour le faire. Ils tirent une balle dans le pied de la gauche en rendant illisibles les différences entre la droite et la gauche. Quelle illusion de croire qu'un consensus national est possible sur le sujet des retraites ! Il s'agit enfin d'un piètre exemple pour rénover à gauche et donner toute leur place aux militants.

On ne peut que se féliciter que la direction du PS vienne rappeler dans une circulaire interne : « que la retraite à 60 ans est un droit qui doit être maintenu » et que « les militants trancheront nos propositions dans le cadre des conventions qui ont été programmées pour 2010 ». Mais la vigilance s'impose !

2010, l'année de la reconquête ?

L'urgence, c'est que la gauche fasse son unité sur la défense de la retraite à 60 ans et exige une répartition des richesses qui tienne compte de la nouvelle donne démographique. Le mouvement syndical, qui s'est divisé en 2003 sur cette question, doit lui aussi se rassembler pour répondre au défi lancé par Sarkozy et le Medef.

Cette unité est réalisable dans les villes, les entreprises sur la base de quelques exigences :

- ▶ droit à la retraite à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles),
- ▶ pension égale à 75 % du salaire avec un minimum correspondant au SMIC,
- ▶ indexation des pensions sur les salaires,
- ▶ financement par une meilleure répartition des richesses, la mise en débat de la hausse des cotisations retraite.

Aux socialistes d'expliquer, de consulter, de rassembler et de mobiliser ! A cette condition, 2010 sera l'année de la reconquête pour chasser au plus vite Sarkozy et les siens.